

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 JUIN 2020

Les membres du conseil municipal se sont réunis « salle polyvalente Paul Comby » à 20h30 suite à la convocation du 18 mai 2020.

Secrétaire de séance : Nathalie MATHIEU

Présents : Milena LOUBRIAT, Paul FREYSSINET, André GOLFIER, Philippe BRAVARD, Pierre FAUCHER, Nathalie MATHIEU, Brigitte MARSAC, Françoise MOMMELE, Dominique MALEYRIE, Sébastien SAGNE, Pierre PARVEAU

APPROBATION DU COMPTE RENDU DES REUNIONS DU 9 MARS ET 23 MAI 2020

A l'unanimité

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020

Taxe foncière : 10,90%

Taxe foncière non bâtie : 72,94%

A l'unanimité

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le conseil Municipal délibère à l'unanimité au nombre de 12 les membres à siéger au CCAS ;

Les 6 représentants des élus sont les suivants :

Paul FREYSSINET, André GOLFIER, Françoise MOMMELE, Philippe BRAVARD, Dominique MALEYRIE, Nathalie MATHIEU

TRAVAUX

La commission des travaux s'est réunie le 5 juin 2020

La 2^{ème} tranche de l'aménagement du bourg (parvis de l'église) débutera à la réception des résultats des fouilles archéologiques qui auront lieu du 20 au 24 juillet. Une signalisation a été prévue à cet effet. Le montant de cette tranche est de 101275€ HT dont 23177€64 de reste à charge pour la commune.

Nous sommes en attente de devis pour la rénovation de la salle polyvalente.

LOGEMENTS COMMUNAUX

Le conseil délibère à l'unanimité pour la location du logement de la poste à Mr NONY Mathieu et du logement de la mairie à Mme HARDY Jessica à partir du mois de juillet.

FRAIS DE SCOLARITE

Le conseil approuve à l'unanimité le paiement des frais de scolarité pour 1 élève à l'école primaire d'Objat d'un montant de 315€ ainsi que la participation pour la classe de mer de l'école de Vigeois pour quatre élèves d'un montant de 484,60€.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS

Le conseil délibère à l'unanimité sur la liste de 24 personnes à proposer aux services fiscaux

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le conseil délibère à l'unanimité pour un montant de 1037€ à France Télécom.

CONTRAT D'ENTRETIEN DES CLOCHES

Le conseil délibère à l'unanimité pour renouveler le contrat de la société SAS Honoré.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Les dernières modifications ont été apporté au projet ; le dossier consultable en Mairie et sur le site internet. Le PLU sera présenté pour approbation au prochain conseil municipal.

VOIRIE

Le devis de l'entreprise Freyssinet Laligand pour la programmation 2020 est de 26094,25€ HT, une demande de subvention de 10438,10€ (40%) sera présentée au conseil départemental.

Approuvé à l'unanimité.

ACHAT MATERIEL

Le conseil municipal approuve à l'unanimité : l'achat d'une remorque d'un montant de 1293,48€ HT (subventionnée à 40% par le conseil départemental), d'une tablette numérique d'un montant de 406,66€HT (subventionnée à 30%) et d'un écran d'ordinateur d'un montant de 207,50€HT (subventionné à 30%).

LOCATION DE TERRAIN

Ayant constaté un retard de paiement pour la location d'une parcelle de terrain au stade depuis 2009, le conseil municipal délibère à l'unanimité pour régulariser la somme de 576,40€ due au propriétaire.

FEDERATION D'ELECTRIFICATION

Le conseil municipal délibère à l'unanimité sur le montant de la participation communale due à FDEE19 pour la dissimulation des réseaux dans le bourg (tranche 3) pour un montant de 2664,90€ et de 291,21€ pour Orange.

DELIBERATIONS

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour :

Délégation au Maire pour ester en justice

Mr Philippe Bravard est désigné correspondant défense de la commune

Délégation d'attributions au Maire

Autorisation de poursuite donnée au comptable trésorier d'Uzerche

Délibération aux dépenses pour fêtes, cérémonies et réceptions

Contrat de souscription au règlement général de protection des données (RGPD) auprès d'Informatique Distribution pour un montant mensuel de 49 € HT.

Création de la commission d'offres permanente : Paul FREYSSINET, André GOLFIER, Sébastien SAGNE titulaires ; Pierre FAUCHER, Dominique MALEYRIE, Brigitte MARSAC suppléants.

Désignation des candidats à la communauté de communes du pays d'Uzerche pour le SIRTOM (Philippe BRAVARD et André GOLFIER) et pour le SIAV (Milena LOUBRIAT et Dominique MALEYRIE).

Fin de séance 23h30.